



6-4 Concernant les approvisionnements d'azote à long terme à Oman avec un groupe pétrolier, cela augure-t-il de nouvelles opportunités à la fois dans ce secteur et dans cette partie du monde ?

Benoît Potier : Il s'agit d'un contrat d'environ 500 tonnes par jour, un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros pour fournir la pétrochimie du polyéthylène et du polypropylène. Ce bassin industriel, dans lequel nous étions déjà présents, est stratégique car situé au débouché du détroit d'Ormuz sur l'Océan Indien. Il s'agit d'une nouvelle illustration du développement d'Air Liquide dans un bassin, comme nous le pratiquons dans le monde entier. Nous sommes fiers d'avoir pu signer ce contrat.

Question n° 7

DONALD TRUMP – PATRIMOINE DE BENOÎT POTIER – ÉLECTIONS FRANÇAISES

7-1 Quelles sont les incidences de la présidence de Donald Trump sur le développement d'Air Liquide et Airgas aux États-Unis et dans le monde entier ?

Benoît Potier : Vous avez suivi comme tous la prise de fonction et les déclarations du nouveau président des États-Unis. On peut d'ores et déjà dire que dans les programmes qui ont été annoncés, les investissements dans les infrastructures seront très bénéfiques pour Airgas. Il en est de même s'agissant du secteur de l'énergie : j'ai cité le prix de l'énergie comme un facteur négatif en 2016. Si les prospections reprennent aux États-Unis, ce sera excellent pour Air Liquide et pour Airgas.

Puis, il y a évidemment la réforme des taxes. Beaucoup de choses ont été dites et rien n'est arrêté pour l'instant. Nous suivons cela de très près. Il peut y avoir des effets à court terme très positifs et des effets à long terme qui le sont moins. On peut simplement dire à ce stade que si le taux d'impôt des sociétés baisse aux États-Unis, le Groupe en bénéficiera évidemment.

7-2 Pourriez-vous déclarer publiquement votre patrimoine ?

Benoît Potier : Comme vous le savez, je suis extrêmement investi en actions Air Liquide qui représentent la partie la plus importante de mon patrimoine et je renforce ma position tous les ans. Ce portefeuille est public puisqu'il est consultable dans le document de référence. Il est de 263 023 actions à ce jour.

7-3 Quelles seraient les conséquences éventuelles pour Air Liquide de l'élection de Marine Le Pen ?

Benoît Potier : Indépendamment de tout aspect politique, les programmes sont ce qu'ils sont. La sortie de l'Europe ou de l'Euro sont évidemment des événements qui seraient, à mon sens, dramatiques pour la France et qui n'iraient pas dans le sens du développement de l'économie. Nous avons besoin de l'Europe et de faire de l'Europe un continent fort à l'égal des États-Unis, de la Chine et de quelques autres grands continents.

Question n° 8

RÉMUNÉRATION & DÉVELOPPEMENT DURABLE

8-1 Vous avez rappelé les ambitions du Groupe en matière de développement durable et de responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes. Toutefois elles ne se reflètent pas dans les critères de la partie variable de la rémunération du Président. Comment expliquez-vous ce décalage ?

Benoît Potier : Depuis déjà plusieurs années, nous avons inclus le développement durable dans son ensemble au sein des critères qualitatifs de la partie variable de la rémunération des mandataires sociaux. Nous avons, chaque année, un premier objectif à savoir la sécurité des biens, des personnes, que nous mesurons avec le taux d'accidents, la sévérité de ces accidents et leur fréquence. À l'issue de cette Assemblée, nous allons créer au sein du Conseil un Comité environnement et société qui s'occupera plus particulièrement du suivi et de l'anticipation des questions en matière de développement durable. On pourra l'interroger et le faire réfléchir sur les critères que nous pourrions introduire dans cette partie qualitative à l'avenir, au-delà de la sécurité.

Jean-Paul Agon : En effet, la création de ce Comité environnement et société permettra de définir des objectifs et des ambitions plus précis en matière de développement durable, bien qu'Air Liquide soit déjà une Société tout à fait remarquable et exemplaire dans ce domaine. Ce Comité permettra de définir des objectifs précis, qualitatifs, qui seront de plus en plus intégrés dans la partie variable de la rémunération du mandataire social, comme c'est le cas dans beaucoup d'entreprises. Cela traduit le sens de l'histoire et la volonté du Conseil d'Administration.

Question n° 9

HYDROGÈNE

9-1 Comment voyez-vous le développement de l'hydrogène dans le domaine du transport, en particulier automobile, face au progrès de la voiture électrique avec les capacités des batteries qui augmentent de manière sérieuse et l'existence de réseaux de distribution électrique ? Voyez-vous l'hydrogène réservé à un marché de niche ?

Benoît Potier : Je rappellerai le fait marquant de ce début d'année à savoir la création du Conseil Mondial de l'Hydrogène (« Hydrogen Council »), un consortium de 13 entreprises mondiales qui se sont regroupées pour développer ensemble la filière hydrogène comme vecteur d'énergie. Le marché visé n'est pas uniquement celui de la voiture mais celui du transport de façon générale. Je voudrais citer l'exemple d'Alstom qui est en train de concevoir un train électrique à l'hydrogène pour l'Allemagne, dans des régions où il n'y a pas de lignes ferroviaires électrifiées, et où aujourd'hui les trains circulent au diesel. Il s'agit d'un projet rentable dès aujourd'hui. Voilà une illustration. Il y en a bien d'autres.

Nous avons pris l'initiative avec Toyota de créer ce groupement. C'est un consortium mondial, privé, multisectoriel, qui dispose individuellement, dans chaque secteur, de technologies déjà au point, mais pour lesquelles nous n'avons pas encore d'effets d'échelle ou de masse. Ensemble, nous bénéficierons d'un effet de taille pour pouvoir nouer des partenariats public-privé. Idem pour les infrastructures qui nécessitent d'investir à plusieurs.

Le gouvernement allemand, qui est partie prenante dans un groupement de six sociétés, a pris l'engagement d'investir dans 400 stations de recharge réparties sur l'ensemble de l'Allemagne. Un consortium se met en place au Japon pour investir dans près de 200 stations de recharge à l'horizon 2020. En Europe, d'autres pays sont intéressés comme le Danemark et le Royaume-Uni. La France n'est pas encore à ce stade mais elle a fait un certain nombre d'efforts. La Californie est aussi intéressée avec une centaine de stations d'ici trois à quatre ans.

Ce secteur est en train de se développer et a juste besoin d'atteindre une taille critique. Il est soumis à la concurrence d'autres secteurs. En effet, la